

Compte rendu du conseil d'établissement du jeudi 28 mars 2024

Étaient présents :

Les représentants de la direction

Serge FAURE, proviseur, président du conseil d'établissement
Bruno ELDIN, conseiller de coopération et d'action culturelle adjoint
Jérôme LETROU, adjoint, secrétaire général
Lionel GASC, proviseur adjoint
Hervé JARDONNET, directeur de l'école primaire
Nathalie MARY BENIES, directrice de l'école primaire
Yannick CHARTON, conseiller principal d'éducation

Les représentants des personnels

Mohamed EL HOUAT, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU
Marc LEMONNIER, enseignant du secondaire, liste SNES-FSU
Sylvie BESSES, enseignante du secondaire, liste SGEN-CFDT
Anaïs GUERIN, personnel administratif, liste LRPA
Radia AIT ASSRI, personnel administratif, liste LRPA

Les représentants des usagers

- Les représentants des parents d'élèves
Moulay Driss EL ALAOUI, UCPE
Samira GERVEREAU, UCPE
Véronique NACIRI, APEMA
Malika JAIH, APEMA
Hanane MEZNAGUI, Collectif Victor Hugo
- Les représentants des élèves
Iness BENYAHIA 4.4
Mehdi RAMZ, T.4

Les autres membres à titre consultatif :

Rita BERRADA EL AZIZI, T.2, vice-présidente du CVL
Stéphane BAUMGARTH, Consul général de France à Marrakech
Fouad HOUSNI, conseiller des français de l'étranger
Max GEORGANDELIS, conseiller des français de l'étranger
Cédric ALBY, agent comptable secondaire

Étaient absents, excusés :

Caryl GERVEREAU, conseillère des français de l'étranger
Sylvain TREUIL, directeur de l'Institut français de Marrakech au titre de personnalité locale
Mouncef QAMAR, présidente d'Alumni-LVH au titre de personnalité locale.

Avant de présenter l'ordre du jour, le proviseur accueille et présente monsieur Cédric ALBY, agent comptable secondaire en poste au lycée Lyautey de Casablanca qui présentera le compte financier 2023.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023 (pour avis) ;
2. Compte rendu du conseil d'école du jeudi 21 mars 2024 (pour information)
3. Compte rendu du conseil de la vie lycéenne du mardi 19 mars 2024 (pour information)
4. Compte financier 2024 (pour avis) ;
5. Bilan financier des voyages 2022-2023
- 6. Modification du nom de l'établissement (pour avis)**
7. Information sur les mouvements de personnels à la rentrée 2024 (pour information)
8. Préparation de la rentrée 2024-2025 :
 - 8.1 le point sur les effectifs prévisionnels 2024-2025 (pour information)
 - 8.2 évolution de l'offre pédagogique (pour information) : classe sportive Golf
9. Organisation de la fin d'année : horaires, calendrier des examens et de fin d'année (pour information)
10. Questions diverses

Une modification de l'ordre du jour a été effectuée. Le point 6, carte des emplois 2025-2026 n'ayant pas lieu d'être puisqu'aucune modification n'est prévue à ce jour et que le conseil d'établissement s'est déjà prononcé sur une demande d'ouverture d'un deuxième support de proviseur-adjoint (cf. vote du CE du 23 juin 2022). Ce point est remplacé par une consultation du conseil d'établissement sur le nouveau nom de l'établissement

Le secrétariat adjoint de séance est assuré par madame Véronique NACIRI, représentante des parents APEMA

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023 (pour avis)

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

2. Compte rendu du conseil d'école du jeudi 21 mars 2024 (pour information)

Madame Nathalie MARY BENIES et monsieur Hervé JARDONNET, présentent les points saillants du conseil d'école.

Information Équipe pédagogique

Départ de Madame Nathalie PIRAUD ASEM en maternelle, remplacée par Madame Aziza GIMIE.

Journée Portes Ouvertes à la maternelle le 10 février : environ 70 personnes. Une forte demande d'inscription en PS.

Structure envisagée pour la rentrée

36 classes primaires réparties comme suit :

Cycle 1 : 4 PS/MS et 4 GS ou 3 GS et 1 MS/GS

Cycle 2 : 5 CP 5 CE1 6 CE2

Cycle 3 : 6 CM1 6 CM2

Point évaluations nationales

CP/CE1 et CM1

- Il y a plus d'élèves en difficultés ou fragiles qu'en 2022.
- L'hétérogénéité s'accroît.
- Les résultats sont légèrement supérieurs à ceux de France, sauf en compréhension où ils sont moins bons au Maroc (mais pas au LVH !).

Quelques exemples : focus sur le CP

En Français

Phonologie – lettres 2 exemples

- ✓ 30 % des élèves ont des difficultés pour reconnaître des lettres (+8 % /2022) (5% au lieu de 30 % au LVH)
- ✓ 17 % sont fragiles ou ont des besoins sur le nom des lettres et le son qu'elles produisent (7% au LVH)

Compréhension 2 exemples

- ✓ 42 % des élèves ont des difficultés pour comprendre des mots (+20 % / 2022) (21% au lieu de 42 au LVH)
- ✓ 22 % sont fragiles ou ont des besoins dans la compréhension de phrases (8% au LVH).

Projets pédagogiques

Une multitude de projets dans chaque niveau, cycle et inter degrés (cf. CR CE)

Toute l'équipe de l'école primaire tient à remercier les 3 associations de parents d'élèves qui s'investissent lors de nos manifestations. Elles se sont bien déroulées en partie grâce à l'investissement de chacun et à la présence d'adultes encadrants en nombre suffisant.

Quelques exemples de projets à venir :

- ✓ **Les Olympiades en GS, CP, CE1 et CE2**
- ✓ **La participation des CE2 et CM2 à la SOP** (Semaine Olympique et paralympique) ; projet du secondaire.

- ✓ **Le “Mai des langues”**, pour valoriser les langues et les cultures de nos élèves. Un projet inter degrés : **toutes les classes de maternelle et une trentaine d’élèves de Terminale** se sont engagées depuis des mois pour une restitution le 26 avril prochain à l’Institut français. Une invitation sera envoyée aux parents concernés.
- ✓ **Les « classes en fête »**, le 19 avril prochain de 17h à 21h dans l’espace des terrains de sport et autour de la restauration scolaire. En amont, toutes les classes, de la PS au CM2, vont imaginer, préparer, décorer un stand de jeu ou activité avec, si besoin, l’aide des parents (réalisation, tenue du stand). Une grande tombola avec de très gros lots sera organisée et tenue par les parents. Proxirest se chargera de la restauration (divers plats et boissons). Tous les bénéfices seront reversés à la caisse de solidarité et permettront d’aider des familles en difficulté. Les enfants ne pourront venir seuls, ils devront être accompagnés par leurs parents et seront sous leur responsabilité.
- ✓ **Deux niveaux en classes découvertes :**

Oualidia

Les classes de CE2 vont effectuer des séjours transplantés à Oualidia dès la fin du mois de mars.

Oukaïmeden

Les classes de CM2 vont effectuer des séjours transplantés à Oukaïmeden fin mai-début juin.

Nous remercions tous les enseignants pour la diversité, la qualité des projets menés.

Hygiène et sécurité :

- Les visites médicales de tous les CP sont terminées
- Les exercices d'évacuation incendie ont été réalisés ainsi que deux exercices “séisme”

Accueils stagiaires :

- 5 stagiaires de Franche Comté
- 1 stagiaire de Picardie
- 2 stagiaires de Caen

Merci à tous les professeurs des écoles ainsi qu’aux enseignants de langue arabe et anglais, d’avoir offert d’accueillir cette dizaine de stagiaires, c’est une véritable chance pour eux.

3. Compte rendu du CVL du mardi 19 mars 2024 (pour information)

Madame Rita BERRADA EL AZIZI, vice-présidente du CVL présente les points saillants du conseil de la vie lycéenne.

Cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat

M. Faure précise que la décision de la tenue de cette cérémonie sera prise ultérieurement. En effet les événements organisés par quelques terminales pour fêter le Percent sont inadmissibles et questionnent sur la pertinence de cette cérémonie de remise des diplômes.

En tout cas, si cette cérémonie se tient, pour des contraintes de calendrier, elle se déroulera la soirée du mardi 09 juillet 2024.

M. Charton réunira les membres du CVL ainsi que les délégués des classes de terminales pour réfléchir à l'organisation de cet événement : quelles interventions, quelles animations, quelles tenues, quels choix musicaux, 2 ou 3 discours lycéens ? Doit-on imaginer un photo-call ?

Information sur la Maison des Lycéens

Depuis septembre 2024, la MDL est ouverte aux lycéens. M. Faure demande aux élèves de trouver un fonctionnement qui puisse « réguler » les quelques excès constatés, notamment en matière de dégradation : une fenêtre, un trou dans le parquet et un pied de table brisé.

Il ajoute que la création de cet espace a permis d'apaiser le climat scolaire au niveau des lycéens. M. Charton précise qu'ils sont investis dans de nombreuses activités/clubs au lycée. Malgré les quelques dégradations constatées, l'ambiance dans ce lieu demeure calme, l'organisation proposée par un petit groupe de lycéens semble répondre au plus grand nombre.

M. Faure ajoute que les cohortes de terminales ne doivent pas hésiter à s'affirmer comme « les animateurs » de la vie du lycée.

Mlle Berrada, vice-Présidente du CVL souligne le sentiment d'appartenance des lycéens à leur établissement. Depuis ces dernières années, il lui semble qu'ils sont de plus en plus impliqués.

Déjà porteurs de nombreuses activités comme la Saint Valentin, la semaine de prévention SIDA, dans un nouveau projet auprès d'élèves de primaires pendant le « mai des langues » ..., elle demande l'autorisation d'avoir encore plus de pages dans le Yearbook 2023-24 (passage de 10 à 20 pages) et par ailleurs, d'organiser une semaine « spiritwear ».

M. Faure répond par l'affirmative à ces deux demandes.

4. Compte financier 2024 (pour avis)

Pour information, le compte financier 2023 du LVH a été agrégé aux comptes financiers des autres EGD et au compte financier des services centraux de l'AEFE afin de constituer le compte financier 2023 de l'AEFE. Il a été présenté au CA de l'AEFE du 11 mars dernier où il a reçu un avis favorable.

Monsieur le proviseur laisse la parole à monsieur Cédric ALBY, agent comptable secondaire. Ce dernier fait une présentation très détaillée du compte financier 2023 du LVH à l'aide du diaporama joint en annexe.

La présentation très précise permet également de fixer des objectifs pour le prochain exercice dont les principaux sont :

-) Poursuivre l'amélioration du taux d'exécution

-) Abonder la trésorerie
-) Maîtriser la masse salariale et les consommations en provenance des tiers
-) Couvrir l'augmentation des charges par les droits de scolarité
-) Couvrir par la CAF les investissements et le futur SPSI

Les membres du conseil sont intervenus à plusieurs reprises pour obtenir des précisions qui ont toujours été apportées par monsieur Cédric ALBY, que les membres du conseil ont tenu à remercier pour la qualité de sa présentation et sa disponibilité.

Les débats ont notamment porté sur la trajectoire financière de l'établissement et sur la nécessité d'augmenter ses recettes à travers les droits de scolarité notamment (cf. réponse à une question diverse de l'APEMA).

Monsieur Moulay Driss EL ALAOUI, représentant UCPE, a notamment insisté sur le fait que ces augmentations devaient s'accompagner d'un maintien voire d'un renforcement de la qualité de l'enseignement, déplorant une certaine dégradation révélée par quelques enseignants, certes peu nombreux, mais dont beaucoup de parents se plaignent. Un débat s'est engagé sur ce thème, les propos de monsieur EL ALAOUI ayant été relayés par les autres représentants de parents.

Le proviseur a tenu à préciser que les équipes de direction étaient conscientes de ce problème, que le travail d'accompagnement était effectué et a rappelé que cela ne pouvait en aucun cas remettre en cause la qualité de l'enseignement et de l'offre pédagogique et les évolutions positives constatées ces dernières années, recevant sur ce point l'assentiment des représentants des parents comme des élèves.

Sur les aspects financiers il a également précisé que sur les 5 années écoulées 4 nouveaux bâtiments ont été construits et deux ont été entièrement restructurés, que l'offre pédagogique s'est considérablement accrue et que le LVH s'est totalement inscrit dans l'objectif fixé par le président de la République de doublement des effectifs à l'horizon 2030, puisque durant cette période 360 nouveaux élèves ont été accueillis (+18%), 14 divisions supplémentaires ont été créées. Il précise également que durant cette période l'AEFE a accompagné le développement de l'établissement par la création d'un poste de directrice d'école et un demi-poste d'enseignant (EMFE) mais aussi par la suppression de 4 ETP d'enseignants détachés. Il est enfin précisé par Monsieur FAURE que LVH, en 2023 a fini de régler tous ses arriérés (CNSS et CIMR) et ses dettes (AEFE), ce qui permet d'envisager les années à venir sur des bases saines.

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

5. Bilan financier des voyages 2022-2023 (pour information)

Cf. annexe

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

6. Modification du nom de l'établissement (pour avis)

Comme vous le savez dans la feuille de route 2023-2026 de l'AEFE, élaborée après la consultation sur l'enseignement français figure la création et la diffusion d'une marque « LIF », lycées internationaux français. Aussi, nous vous soumettons au vote la transformation du nom de l'établissement de lycée Victor Hugo de Marrakech en « Lycée international français Victor Hugo de Marrakech » : LIFVH

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

7. Information sur les mouvements de personnels à la rentrée 2024 (pour information)

Direction :

- Nouvelle cheffe d'établissement, **madame Chantal LEVY**, actuellement proviseure du lycée Alexandre Dumas d'Alger

2nd degré :

Des départs sont actés. **Philippe DIEVAL** et **Didier GABRIELLI** en mathématiques, **Samuel FASS** et **Roxanne SOLA** en philosophie, **Ilhame CHICHAOUI** en sciences physiques et chimie et Béatrice BASCIANO en économie-gestion

- Nouvel enseignant détaché de philosophie, **monsieur Pierre JULIEN**, agrégé, actuellement au lycée Blaise Pascal de Libreville au Gabon
- 2 changements de contrat pour des collègues actuellement recrutés en contrat local et qui seront détachés sur des missions d'enseignement à la rentrée prochaine : il s'agit de deux enseignants de mathématiques, madame **Bouchra ED DBALI** et monsieur **Bubakr ZERAIDI**
- De nouveaux personnels en contrat local :

Philosophie : **monsieur Ange MARIN**, actuellement en poste au lycée Jules Verne de Guatemala Ciudad

Mathématiques : **monsieur Yousef LAABI**, certifié, actuellement en poste au lycée Saint Martin-Saint Rémy de Roubaix

EPS : **monsieur Olivier BENAIGES**, certifié, actuellement au collège Victor Hugo de Narbonne

SPC : **monsieur Badis GARADI**, certifié, actuellement au lycée Audiberti d'Antibes

Chinois/Anglais : **madame Kamelia EL BALGHITI**, actuellement eu lycée Lyautey de Casablanca.

En attente de recrutement : un enseignant ou une enseignante d'histoire-géographie.

1^{er} Degré :

- 1 changement de contrat pour une collègue actuellement recrutée en contrat local et qui sera détachée sur des missions d'enseignement à la rentrée prochaine : il s'agit de madame **Stéphanie PAYET**.
- Des recrutements pourraient intervenir en contrat local au premier degré en cas de départ d'enseignants.

8. Préparation de la rentrée 2024-2025 (pour information)

8.1 le point sur les effectifs prévisionnels 2024-2025 (pour information)

PRÉVISION STRUCTURE PEDAGOGIQUE 2024-2025 - LYCEE FRANCAIS VICTOR HUGO										CAP. MAX.	
EFFECTIFS PREV.											
Maternelle : (8 divisions)											
204/25,5	PS/MS1	PS/MS2	PS/MS3	PS/MS4							96/24
	GS.1	GS.2	GS.3	MS/GS.4							108/27
Élémentaire : (28 divisions)											
770/27,5	CP.A	CP.B	CP.C	CP.D	CP.E						130/26
	CE1.A	CE1.B	CE1.C	CE1.D	CE1.E						140/28
	CE2.A	CE2.B	CE2.C	CE2.D	CE2.E	CE2.F					174/29
	CM1.A	CM1.B	CM1.C	CM1.D	CM1.E	CM1.F					174/29
	CM2.A	CM2.B	CM2.C	CM2.D	CM2.E	CM2.F					174/29
Total Primaire: 36 divisions 974 / 27											996/27,7
Collège: (24 divisions)											
720/30	6.1	6.2	6.3	6.4	6.5	6.6					180/30
	5.1	5.2	5.3	5.4	5.5	5.6					180/30
	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6					180/30
	3.1	3.2	3.3	3.4	3.5	3.6					180/30
Lycée: (24 divisions)											
704/29,3	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.8			256/32
	1GENE1	1GENE2	1GENE3	1GENE4	1GENE5	1GENE6	1STMG1	1STMG2			240/32
	TGENE1	TGENE2	TGENE3	TGENE4	TGENE5	TGENE6	TSTMG1	TSTMG2			240/32
LYCEE FRANÇAIS DE MARRAKECH Route de la Targa, 40000 Marrakech - Maroc Tel : +212 5 24 45 42 00 sec-proviseur@citescolairehugorenoir.org www.citescolairehugorenoir.org											
Total: 48 divisions 1424/29,7											1456/30,33
Total général: 84 divisions 2398/28,5											2452/29,2

Demandes d'inscriptions – Primaire (21/03/2024)

Niveau	Total	Français	Prioritaires/Autres	TOTAL PRIO	SPS	Fratrie déjà présente
PS	58	47	0	47	11	26
MS	37	21	1	22	15	10
GS	31	18	2	20	11	3
CP	55	41	4	45	10	7
CE1	41	29	5	34	7	0
CE2	34	32	1	33	1	1
CM1	41	37	2	39	2	2
CM2	38	33	2	35	3	1
TOTAL	335	258	17	275	60	50
2023	294	218	22	240	54	63

Si on détaille par rapport à 2023 :

Maternelle : +15,6%

Élémentaire : +13%

Ensemble Primaire : +14%

Demandes d'inscriptions – Secondaire (21/03/2024)

Divisions	Total	Prioritaires	Prioritaires EVN	Transferts	Test/parcours scolaire
6ème	48	40	6		2
5ème	42	31	7	2	2
4ème	38	26	4	5	3
3ème	43	33	2	5	3
2nde	39	28	3	2	6
1ère généré.	22	19	1	2	
1STMG	5	5			
Term. Généré.	3	2	0	1	
TSTMG	0	0			
TOTAL	240	184	23	17	16
2023	178	120	20	13	25

Si on détaille par rapport à 2023 :
Collège : +40,2%
Lycée : +23%
Ensemble Secondaire : +34,8%

8.2 Évolutions de l'offre pédagogique (pour information)

-) Ouverture de l'option LCE (langues et cultures européennes) en classe de 5^{ème} (prolongement du parcours PARLE en anglais). Pour répondre à des questions du Collectif Victor Hugo à ce sujet. Il n'est pas prévu pour l'instant d'ouvrir une section européenne anglais au collège, ce dispositif n'existant qu'au niveau du lycée. Une réflexion sera menée par contre concernant une éventuelle ouverture de section internationale. En attendant tous les élèves volontaires pourront suivre l'option langues et cultures européennes.

-) Ouverture de la section sportive Golf ouverte à tous les collégiens, suite à la notification de l'AEFE. On vous proposera au prochain CE l'organisation retenue ainsi que le montant de la participation qui sera demandée aux élèves intéressés. Pour répondre à une question du Collectif Victor Hugo les modalités d'inscription seront communiquées au 3^{ème} trimestre.

-) Ouverture d'un enseignement complémentaire de biologie approfondie en terminale afin d'accompagner les élèves voulant notamment faire des études dans le domaine de la santé.

9. Organisation de la fin d'année : horaires, calendrier des examens et de fin d'année (pour information)

Cf. document en annexe

En ce qui concerne la question du Collectif Victor Hugo : « La fête de l'aïd ayant lieu du 16 au 17 juin, plusieurs familles souhaitent être libérées et demandent si les conseils de classes peuvent être avancés », bien entendu la réponse est non car nous mettons tout en œuvre pour ne pas priver les élèves des apprentissages auxquels ils ont droit.

Nous présentons également pour information du conseil d'établissement le calendrier scolaire 2024-2025.

10. Questions diverses

Questions des parents APEMA (traitées lors de la réunion du 19 mars 2024)

1. Dispositif "devoirs faits" pour les classes de 6èmes : peut-on savoir si ce dispositif s'applique au sein des écoles françaises à l'étranger ?

Réponse : Le dispositif ne s'applique pas stricto sensu à l'étranger dans la mesure où, contrairement à la France, il n'y a pas d'heures spécifiques fléchées par sa mise en œuvre, mais nous organisons, avec l'apport des surveillants, notamment pour les élèves en ayant besoin un accompagnement et une aide aux devoirs.

2. Absences d'enseignants du secondaire non remplacés : est-il possible, quand les absences sont prévues ou prévisibles, d'organiser plus systématiquement les remplacements ? Par exemple pour les enseignants de sport qui sont partis à Tenerife pour le tournoi de Rugby, et pour les enseignants qui ont suivi des formations.

Réponse : Nos avons déjà abordé cette question. L'établissement remplace les enseignants absents en fonction d'abord de son potentiel de vacataires disponibles dans la discipline, de la pertinence en termes de continuité pédagogique afin que cela amène un véritable plus aux élèves et aussi en ayant un regard attentif sur les coûts engendrés. L'année dernière pour mémoire ce coût avoisinait le million de dirhams.

3. Au vu des éléments financiers présentés par la direction, avons-nous bien compris que l'on doit prévoir pour les années à venir une hausse des frais de scolarité de plus de 5% par an ? Il nous semble important en effet de dire clairement aux parents ce vers quoi l'on s'engage. Nous ne pouvons-nous satisfaire de cet état de fait, bien que comprenant que la direction de l'établissement n'a pas de leviers possibles pour en modifier la réalité. (Nous avons bien noté que le moratoire durant 3 années limitant à 750dh les hausses annuelles, suivi des années COVID ont bien sûr un impact sur les hausses nécessaires des frais de scolarité).

Réponse : Comme cela a été expliqué lors de la présentation du compte financier 2023, il est capital pour l'établissement de pouvoir abonder sa trésorerie notamment dans l'optique de la suite du projet de restructuration immobilière. Pour cela nous avons entrepris de gros efforts sur nos dépenses et notre marge de manœuvre est limitée, sauf à diminuer la qualité et l'offre pédagogiques. Les frais de scolarité sont historiquement peu élevés au Maroc, parmi les plus bas du réseau mondial et comme vous le mentionnez vous-même, pendant 5 années de 2017 à 2022, les frais de scolarité ont augmenté de moins de 700 dirhams par an, alors que l'établissement mettait en œuvre un projet immobilier de près de 9 millions d'euros. Depuis deux années l'inflation est, de plus, importante au Maroc. D'autre part, nous inscrivons presque exclusivement des élèves français dont les droits de scolarité sont les moins élevés. Ces trois dernières années nous avons mis en œuvre, avec l'accord des associations de parents un plan d'augmentation de 4,5% par année. Un nouveau plan triennal sera élaboré en concertation avec les élus des parents et des personnels pour la période 2025-2028. Les projections budgétaires 2025 se font à l'heure actuelle sur une base de 5 à 5,5% d'augmentation pour 2025. Il faut également préciser enfin que l'agence AFEF verse aux établissements du Maroc en gestion directe l'équivalent de 2340€ par an par élève.

4. Horaires primaire : au moment de la mise en place des nouveaux horaires du primaire, il avait été dit qu'un bilan serait fait afin de confirmer, ou non, ces horaires. Est-il possible d'établir un petit topo sur les horaires ?

Réponse : Le bilan est très positif et la satisfaction est assez générale. On constate beaucoup moins d'incidents lors de la pause méridienne, des élèves plus attentifs lors des séquences de l'après-midi. L'organisation mise en place pour accueillir les fratries est efficace et bien rodée maintenant. Les rythmes des enfants semblent mieux respectés. La circulation aux abords s'est plutôt améliorée même si elle reste problématique notamment en raison des incivilités de la part de nombreux parents. Reste à réfléchir sur une éventuelle garderie de 15h30 à 17h.

5. Sécurité aux abords de l'école : lors du dernier Conseil d'École nous avons demandé à ce qu'une action soit menée auprès des autorités. La direction nous ayant demandé notre soutien dans cette démarche, nous avons écrit à la Wilaya et à Mme la Maire afin de poser cette problématique. Il nous a été répondu qu'il en serait tenu compte. Avez-vous eu un retour du côté de LVH ?

Réponse : Les autorités se sont déplacées au lycée, suite à nos interpellations répétées et au courrier de l'APEMA, et nous leur avons expliqué nos demandes. Elles se sont engagées à mettre en œuvre une signalétique spécifique et à redessiner les passages piétons. Elles ont également beaucoup insisté sur les incivilités de certains parents (stationnement en double fil, voitures sur les trottoirs...). Des contrôles renforcés des deux roues ont été mis en œuvre. Nous relancerons après le Ramadan qui n'est pas la période plus favorable pour relayer ce type de demandes.

3. Maternelle : Il semble qu'il y ait une absence d'ASEM l'après-midi dans les classes de PS-MS, puisqu'elles surveillent les siestes des petits. Les enseignants se retrouvent seuls avec les enfants et cela pourrait poser problème parfois notamment pour le passage aux toilettes des enfants de MS. Les enfants sont envoyés seuls aux toilettes sans accompagnant. Cela peut-il être résolu en organisant les plannings de présence des ASEM autrement ?

Réponse : Compte tenu du nombre d'ASEM à notre disposition et de leurs obligations de service respectives, les 8 ASEM sont présentes les matinées et uniquement 5 les après-midis. Deux se consacrent à la surveillance de la sieste. Deux autres sont à disposition des classes et des professeurs des écoles. Celle qui est présente à l'étage (MS/GS) se met aussi à disposition des classes sur ce niveau en cas de besoin. Les ASEM/enseignants ont un groupe WhatsApp actif qui leur permet d'être en contact permanent. Les élèves sont donc toujours accompagnés pour se rendre aux toilettes sauf cas très exceptionnel (une très grosse envie qui ne peut attendre), l'enfant peut alors être autorisé à se rendre exceptionnellement seul aux toilettes mais il est vite rejoint par un adulte.

4. Lycée : rencontres parents / professeurs : de nombreux parents de lycéens regrettent que des rencontres avec les enseignants ne soient pas organisées par l'établissement pour les parents des lycéens, et ce de façon systématique. Pourrait-on réfléchir à un format de rencontre, incluant les enseignants de spécialités ?

Réponse : Comme nous l'avons déjà indiqué, nous ferons des rencontres professeur principal parents en début d'année sur tous les niveaux y compris pour le cycle terminal ; Pour les rencontres individuelles parents-professeurs du mois de novembre, on va réfléchir à la possibilité d'en faire également pour les classes de seconde, mais c'est une organisation très chronophage. Pour le cycle terminal on reste sur ce qui a été mis en place et qui permet une approche plus individualisée et centrée sur le projet d'orientation postbac.

5. Lycée 1ères et Terminales : Le fait que les spécialités ne soient pas abordées en conseils de classes en première ni en terminale, compte tenu de l'importance des spécialités, pose un problème. La notion même de classe a évolué. Pourrait-on réfléchir à un format de "conseils" qui soit adapté au nouveau fonctionnement des classes de premières et terminale ?

Réponse : Aux conseils de classe du cycle terminal assistent tous les enseignants du tronc commun et des représentants pour les enseignements de spécialité. De plus des conseils de spécialités sont organisés en amont. Les appréciations sont renseignées par les enseignants et la synthèse proposée par la ou le professeur(e) principale(e) est validée en amont par l'ensemble des enseignants. Cette formule nous apparaît donc être la plus pertinente et dans l'esprit de la réforme du lycée. Il n'est pas possible de demander à tous les enseignants ayant des élèves dans la classe d'assister à tous les conseils car ils se déplaceraient souvent pour un ou deux élèves et n'auraient rien à ajouter en conseil.

6. Classes de première, français : lors de la préparation des oraux blancs il est apparu un déséquilibre entre certaines classes : 11 textes à préparer pour certains, 8 pour d'autres : l'équité nous semble mise à mal et certains élèves / parents nous l'ont exprimé. Peut-on travailler à un meilleur équilibre ?

Réponse : Même réponse que celle déjà faite à une représentante de l'UCPE. Aucune consigne particulière concernant le nombre de textes à présenter n'a été donnée dans la mesure où l'objectif est de préparer les élèves à l'épreuve orale du baccalauréat et donc, comme pour l'épreuve finale, celle-ci porte sur tous les textes étudiés depuis le début de l'année. Ceci explique les légères différences sur le nombre de textes entre les différentes classes. Il s'agit bien, je le répète, d'une épreuve de préparation et d'entraînement.

7. L'APEMA propose aux élèves intéressés d'organiser des ateliers de préparation du bac pour les lycéens (1ère et Terminale) à partir de la fin avril, les samedis, grâce à des parents bénévoles : est-il possible de bénéficier d'une salle au sein de LVH dans ce but ?

Réponse : L'APEMA peut si elle souhaite organiser des préparations au baccalauréat mais cela ne peut en aucun se faire dans l'établissement ni avec un quelconque assentiment de notre part. La préparation aux épreuves du baccalauréat incombe au seul établissement et à ses enseignants.

Questions parents UCPE :

- 1- Plusieurs élèves rencontrent des difficultés d'apprentissage liées à des lacunes accumulées lors des années précédentes et dans différentes disciplines, comment l'établissement s'organise-t-il pour remédier à cette situation ? Et quel impact sur la progression de l'apprentissage des élèves ?

Réponse : Nous avons déjà très souvent régulièrement répondu à cette interrogation. On vous renvoie donc à des réponses précédentes. La difficulté scolaire est avant tout prise en charge par les enseignants au quotidien dans leur conduite de classe et notamment par la différenciation pédagogique qu'ils instaurent et mettent en œuvre. C'est donc bien au sein de la classe que cette problématique se résout et non pas par l'accumulation de cours particuliers comme cela se pratique trop souvent.

- 2- Comment se fait la coordination entre l'équipe pédagogique pour planifier les évaluations afin d'éviter la surcharge des élèves pendant la même semaine ?

Réponse : C'est un problème important et qui attire notre attention, surtout au niveau du collège. Une réflexion sera menée sur cette thématique avec les enseignants, qui portera notamment sur l'organisation de l'année scolaire.

- 3- Point sur la représentativité des notes introduites pour définir les moyennes de certaines matières ?

Réponse : L'évaluation est de la seule responsabilité des enseignants et ceux-ci établissent leurs moyennes à partir d'évaluations orales, écrites et sommatives. Ils ont une grande connaissance de leurs élèves. Par contre on déplore que de nombreux élèves fuient les évaluations en classe quand leur moyenne leur convient. Cela a fait l'objet d'une réflexion menée en conseil pédagogique et des modifications du règlement intérieur seront proposées en fin d'année.

- 4- Point sur les élèves à besoins éducatifs particuliers.

Réponse : nous vous joignons en annexe les éléments de l'enquête annuelle de l'AEFE

- 5- Point sur le respect du règlement intérieur et les mesures disciplinaires préconisées pour maintenir un climat scolaire serein.

Réponse : Le régime des punitions et sanctions est très clair et précis dans le règlement intérieur de l'établissement et celui-ci est appliqué. Vous aurez, comme chaque année, un bilan lors du bilan pédagogique présenté chaque année au conseil d'établissement du 3^{ème} trimestre.

6- Point sur le harcèlement scolaire, quel constat et quelles préconisations ?

Réponse : Le plan vous a été présenté au conseil d'établissement de mars dernier et toutes les actions programmées ont été ou seront mises en œuvre. Le LVH s'est positionné pour expérimenter les enquêtes de climat scolaire en accord avec l'AEFE, comme 15 autres établissements du réseau mondial. Ces enquêtes seront déployées à la rentrée prochaine.

7- Point sur les conseils de classes des Terminales.

Réponse : Dans chaque classe de terminales on trouve des élèves, en nombre important, qui obtiennent des résultats exceptionnels et qui font preuve de sérieux, d'initiative, de réflexion et de grande culture générale et curiosité intellectuelle. À côté de ces derniers des élèves qui n'ont pas de difficultés particulières mais qui peuvent avoir un peu de mal à s'investir de manière régulière et soutenue. Par contre il y a, dans chaque classe, 3 à 4 élèves en grandes difficultés très souvent suite à de très mauvais choix de spécialités (spécialités scientifiques) qui ne travaillent pas suffisamment et pour lesquels les équipes pédagogiques ont de grandes inquiétudes pour la réussite au baccalauréat. Certains d'entre eux ont une grande confiance en eux qui ne peut que nous interpeller.

8- Point sur Parcoursup et les demandes des élèves de Terminales et quel accompagnement pour les élèves qui risquent de ne pas recevoir de proposition ?

Réponse : Les élèves des lycées français de l'étranger et notamment ceux du LVH obtiennent très souvent des propositions conformes à leurs vœux. On constate cette année un nombre très important d'élèves qui ont des projets de poursuite d'études à l'étranger (Royaume Uni, Canada, Suisse, Espagne et USA)

Séries	Classes	Effectif	Nbr inscrits	Au moins un voeu	Voeux L1	Voeux STS (BTS)	Voeux BUT	Voeux CPGE	Voeux Ing.	Voeux Commerce	Voeux Archi.	Voeux Art	Voeux Science Po	Voeux Sanit. et soc	Vœux Vêto	Autres
Série Générale	T.1	29	28	28	142	31	82	91	21	27	21	0	2	0	0	3
Série Générale	T.2	31	29	28	172	19	9	182	30	8	13	1	2	0	0	0
Série Générale	T.3	30	30	29	192	21	53	142	14	17	6	1	5	6	0	3
Série Générale	T.4	30	29	29	242	24	37	68	2	7	7	0	6	1	2	0
Série Générale	T.5	29	29	29	176	44	53	157	26	5	16	3	3	6	0	0
Série Générale	T.6	30	30	28	150	12	48	152	31	19	5	12	4	0	0	10
STMG	T.7	31	23	22	29	129	178	6	0	40	0	3	0	0	0	11
TOTAL		210	198	193	1103	280	460	798	124	123	68	20	22	13	2	27
			94,29%	91,90%	36,28%	9,21%	15,13%	26,25%	4,08%	4,05%	2,24%	0,66%	0,72%	0,43%	0,07%	0,89%

9- Point sur la mise en place de la réforme : Choc des savoirs et les groupes de niveaux au collège pour la rentrée 2024 et le stage des 2^{nde} pour le mois de juin 2024.

Réponse : L'AEFE ne s'est pas encore positionnée sur l'application du Choc des savoirs à l'étranger. Cependant la notion de groupes de niveaux a disparu des textes. On ne parle plus que d'enseignements en groupes en français et mathématiques. A priori il sera laissé beaucoup de souplesse aux établissements, les situations étant très différentes d'un pays à l'autre. Ce qui est incontournable par contre ce sera la nécessité de mettre l'accent sur le français et les mathématiques et donc sur la différenciation pédagogique.

10-Serait-il possible de prévoir des remplacements des professeurs qui s'absentent lors des examens blancs, vu que les dates sont déjà connues à l'avance.

Réponse : cf. plus haut, réponse à une question similaire de l'APEMA.

11-Quelle solution préconisée pour remédier à des absences de professeurs non remplacés ? Pouvez-vous nous rassurer que tous les programmes soient bouclés ?

Réponse : Tous les programmes seront bien « bouclés » et les absences d'enseignants restent peu nombreuses.

12-Pouvons-nous envisager d'installer un abri pour les vélos et les trottinettes afin de les protéger des intempéries ?

Réponse : Nous n'avons pas pour le moment envisagé cette éventualité. Il est difficile et coûteux de prévoir la mise en place d'un abri pour la totalité de l'espace occupé par les vélos et trottinettes. Nous pouvons éventuellement effectuer une réflexion et un chiffrage mais cela ne nous apparaît pas comme une priorité au regard des besoins importants par ailleurs.

13-- Quel est le calendrier prévu pour l'aménagement de l'espace couvert destiné aux élèves, en particulier lors des journées chaudes où il est difficile de rester dans la cour ?

Réponse : Nous avons répondu à une demande pour les bâtiments F et C l'année dernière et nous n'avons pas connaissance d'autres demandes. Il existe des ombrages avec des toiles tendues sur toutes les zones de l'établissement.

14-Quelle visibilité pour la finalisation du projet immobilier de notre établissement et quelle préconisation du poste diplomatique ?

Réponse : Il faut attendre que le SPSI (Schéma prévisionnel de stratégie immobilière) de l'AEFE soit présenté et voté en conseil d'administration (novembre 2024 ou mars 2025).

15- Point sur la fondation

*Réponse : L'état des relations bilatérales franco-marocaines nous a contraints à mettre en sommeil le développement de la Fondation car nous souhaitons faire un grand événement de « fundraising »
Le projet sera relancé à la rentrée.*

L'ordre du jour étant épuisé, le proviseur lève la séance à 18h40 et remercie l'UCPE notamment d'avoir préparé et offert aux membres du conseil un « ftour » (rupture du jeûne) autour duquel il invite tous les membres du conseil à se retrouver sur la terrasse.

Le Président :

La secrétaire adjointe de séance :

Serge FAURE

Véronique NACIRI

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Conseil de groupement de gestion du 28 mars 2024

Présentation du compte financier de l'exercice 2023
du Groupement des EGD de l'AEFE
de Marrakech



L'analyse budgétaire autorisations d'engagement (AE), crédits de paiements (CP), recettes budgétaires

	DEPENSES		RECETTES	
	Montants		Montants	
	AE	CP		
Personnel	51 045 462,44	51 045 462,44	100 854 517,41	Recettes globalisées
dont contributions employeur au CAS Pension	-	-		-Subvention pour charges de service public
				-Autres financements de l'Etat
				-Fiscalité affectée
Fonctionnement	20 684 806,50	14 294 414,30		-Autres financements publics
			100 854 517,41	Recettes propres
Intervention	-	-		
				-Recettes fléchées
				-Financements de l'Etat fléchés
Investissement	6 604 672,20	11 696 267,37		-Autres financements publics fléchés
				-Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A)	78 334 941,14	77 036 144,11	100 854 517,41	TOTAL DES RECETTES (C)
CP (B)				
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1=C-B)		23 818 373,30		-SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2=B-C)



Objectif 2024: Augmenter les taux d'exécution des charges en AE et en CP pour les 3 natures PERS (99%)-FONCT (95%)-INV (95%)



L'analyse budgétaire

Tableau d'équilibre financier

BESOINS		FINANCEMENTS	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	-	23 818 373,30	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
dont Budget Principal	-	23 818 373,30	dont Budget Principal
dont Budget Annexe			dont Budget Annexe
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	-		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)	-		Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)
Autres décaissements non budgétaires (e1)	78 827 361,60	41 874 089,11	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	78 827 361,60	65 692 462,41	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)	-	13 134 899,19	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)	-		-dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)	-		dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée -(d)
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	78 827 361,60	78 827 361,60	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)



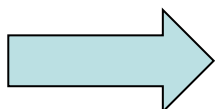
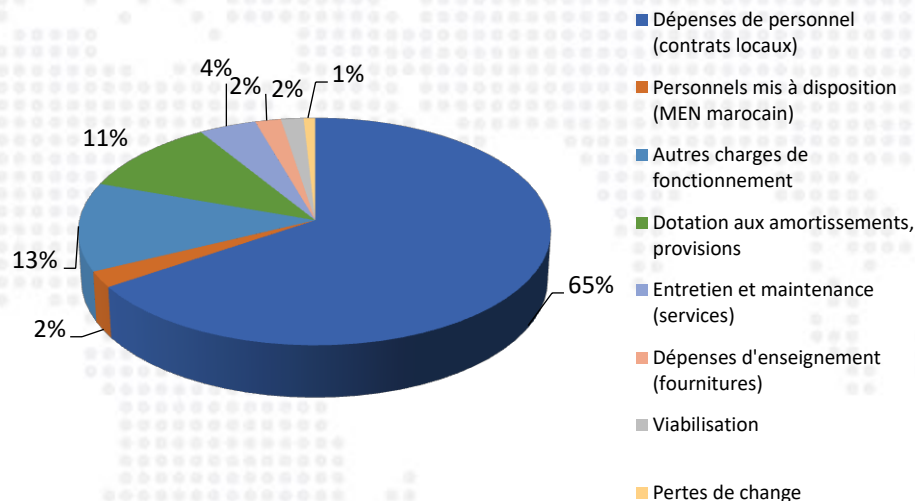
Objectif 2024: abonder la trésorerie



L'analyse comptable en droits constatés: Charges et produits

Les charges

CHARGES	Charges 2023	Evol 2023/2022	Charges 2022
Dépenses de personnel (contrats locaux)	48 351 944,31 MAD	13,77%	42 497 908,40 MAD
Personnels mis à disposition (MEN marocain)	1 684 927,50 MAD	11,83%	1 506 713,88 MAD
Reversements AEFE	MAD	#DIV/0!	MAD
Aide à la scolarité	MAD	#DIV/0!	MAD
Autres charges de fonctionnement	9 297 298,82 MAD	5,16%	8 841 375,93 MAD
Dotation aux amortissements, provisions	7 928 654,81 MAD	20,61%	6 573 627,16 MAD
Entretien et maintenance (services)	3 191 065,36 MAD	-17,12%	3 850 434,43 MAD
Dépenses d'enseignement (fournitures)	1 431 050,28 MAD	-3,72%	1 486 274,19 MAD
Viabilisation	1 255 669,04 MAD	-0,94%	1 267 578,72 MAD
Pertes de change	641 776,60 MAD	207,90%	208 436,23 MAD
TOTAL FONCTIONNEMENT	73 782 386,72 MAD	11,40%	66 232 348,94 MAD



Objectif 2024: maîtriser l'évolution de la masse salariale et les consommations en provenance des tiers



L'analyse comptable en droits constatés: Charges et produits

Les produits

PRODUITS	Produits 2023	Evol. 2023/2022	Produits 2022
Droits de scolarité	95 736 725,00 MAD	1,0%	94 825 662,00 MAD
Locations	379 285,00 MAD	684,0%	48 380,00 MAD
Subventions AEFÉ et autres ministères	- MAD	-100,0%	6 702,90 MAD
Autres produits	697 411,35 MAD	15,0%	606 332,03 MAD
Reprises sur immobilisations/provisions	972 702,29 MAD	-45,5%	1 784 510,32 MAD
TOTAL Fonctionnement	97 786 123,64 MAD	0,5%	97 271 587,25 MAD



Objectif 2024: couvrir l'augmentation des charges par les droits de scolarité

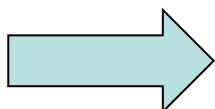


Les flux financiers non budgétaires

« flux internes »

FLUX FINANCIERS DE L'EXERCICE		2023		2022	
Comptes	Nature du flux financier	Flux financiers sortants	Flux financiers entrants	Flux financiers sortants	Flux financiers entrants
54111	PRR (participation à la rémunération des résidents)	30 780 363,61		15 089 162,25	2 048 248,80
54112	PFC (participation forfaitaire complémentaire)	5 331 069,00		5 023 495,28	0,00
54113	INDEMNITES ACCESSOIRES (HS/HSA/ISAE)	1 814 636,94		2 003 758,47	0,00
54131	IRF	460 652,06	1 737,00	1 515 198,70	265 251,90
54132	INTER EGD	826 699,92	27 342,70	1 055 446,12	67 984,78
	SOUS-TOTAL PERSONNEL+FONCTIONNEMENT	39 213 421,53	29 079,70	24 687 060,82	2 381 485,48
54125	FINANCEMENTS IMMO			0,00	1 920 070,94
54126	AUTRES FINANCEMENTS EGD			0,00	1 412 663,75
	SOUS-TOTAL INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00	3 332 734,69
	TOTAL	39 213 421,53	29 079,70	24 687 060,82	5 714 220,17
	SOLDE	-39 184 341,83		-18 972 840,65	

8 500 000 de PRR 2022 réglés en 2023



Objectif 2024: couvrir par un excédent budgétaire les flux sortants



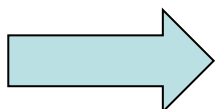
Le résultat, la capacité d'autofinancement (CAF), le solde de gestion

RESULTAT	Résultat 2023	Evol. 2023/2022	Résultat 2022
Résultat de l'exercice	24 003 736,92 MAD	-23%	31 039 238,31 MAD
% des dépenses annuelles	32,53%		46,86%
Jours de fonctionnement	119		171

RESULTAT AVEC INTEGRATION FLUX FINANCIERS DE L'ANNEE	Résultat 2023	Evol. 2023/2022	Résultat 2022
Résultat de l'exercice	-15 180 604,91 MAD	-274%	8 733 662,97 MAD
% des dépenses et flux financiers non budgétaires	-13,43%		9,61%
Jours de fonctionnement	-49		35

CAF DE L'EXERCICE	CAF 2023	Evol. 2023/2022	CAF 2022
Montant de la CAF	30 959 689,44 MAD	-14%	35 828 355,15 MAD

CAF DE L'EXERCICE AVEC INTEGRATION FLUX FINANCIERS DE L'ANNEE	CAF 2023	Evol. 2023/2022	CAF 2022
Montant de la CAF	-8 224 652,39 MAD	-161%	13 522 779,81 MAD

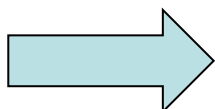


Objectif 2024: obtenir un ratio de couverture par le solde de gestion entre 15 et 30 jours



Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) corrigés avec flux internes (-8,5Mmad neutralisés)

PERIODES	2023		2022		2021	
Prestations	96 243 261,00	99,61%	94 962 424,00	99,95%	84 283 390,00	100,00%
+ Autres produits annexes	379 285,00	0,39%	49 259,75	0,05%		0,00%
+ Production immobilisée		0,00%		0,00%		0,00%
+ Divers		0,00%		0,00%		0,00%
PRODUITS D'EXPLOITATION	96 622 546,00	100,00%	95 011 683,75	100,00%	84 283 390,00	100,00%
- consommations en provenance de tiers (comptes 60+61+62)	-15 545 436,60	-16,09%	-15 993 136,86	-16,83%	-17 007 050,31	-20,18%
VALEUR AJOUTEE	81 077 109,40	83,91%	79 018 546,89	83,17%	67 276 339,69	79,82%
+ subventions d'exploitation (74)		0,00%	76 919,63	0,08%	267 828,39	0,32%
- impôts et taxes (63)	-500,00	0,00%		0,00%	-764 347,69	-0,91%
- charges de personnel (64)	-72 446 944,86	-74,98%	-66 042 580,32	-69,51%	-58 026 615,98	-68,85%
EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION	8 629 664,54	8,93%	13 052 886,20	13,74%	8 753 204,41	10,39%
+/- Autres produits et charges (75-65)	-8 356 888,00	-8,65%	-8 219 453,24	-8,65%	-4 654 801,14	-5,52%
+/- produits et charges exceptionnels (77-67 sauf 775-675)		0,00%		0,00%		0,00%
EBE CORRIGE	272 776,54	0,28%	4 833 432,96	5,09%	4 098 403,27	4,86%
+ produits financiers (76)	2 571,07	0,00%	189 346,85	0,20%	285,25	0,00%
- charges financières (66)		0,00%		0,00%	-415 248,03	-0,49%
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	275 347,61	0,28%	5 022 779,81	5,29%	3 683 440,49	4,37%
+/- résultats sur cessions d'actifs (775-675)		0,00%		0,00%		0,00%
- dotation aux amortissements et aux provisions (68)	-7 928 654,81	-8,21%	-6 573 627,16	-6,92%	-4 491 651,90	-5,33%
+ reprises sur provisions (78)	972 702,29	1,01%	1 784 510,32	1,88%	1 905 933,02	2,26%
SOLDE DE GESTION	-6 680 604,91	-6,91%	233 662,97	0,25%	1 097 721,61	1,30%



Objectif 2024: VA > 85%; EBE > 20%; CAF > 13%; SOLDE > 5%



Les opérations de bilan et le fonds de roulement

Tableau de financement abrégé avec intégration flux financiers	GGCM 2023	GGCM 2022	GGCM 2021	GGCM 2020
CAF de l'année	-8 224 652,39 MAD	13 522 779,81 MAD	3 683 440,49 MAD	12 798 039,46 MAD
Dépenses investissement (emplois)	8 374 411,43 MAD	12 200 531,07 MAD	34 750 747,45 MAD	11 006 538,06 MAD
Recettes investissement (ressources)				1 736 840,50 MAD
Opérations cessions éléments actif			38 184,00 MAD	
Reports à nouveau	-261 313,00 MAD	-2 682 271,64 MAD		
Apport au FRNG	-16 860 376,82 MAD	-1 360 022,90 MAD	-31 029 122,96 MAD	3 528 341,90 MAD
Fonds de Roulement au 31/12 de l'année précédente	31 338 982,22 MAD	29 366 270,43 MAD	31 142 027,16 MAD	27 613 685,26 MAD
Flux financiers liés au financement de l'immobilier et des investissements		3 332 734,69 MAD	29 253 366,23 MAD	
FRNG au 31/12	14 478 605,40 MAD	31 338 982,22 MAD	29 366 270,43 MAD	31 142 027,16 MAD
FRNG en % du fonctionnement et flux financiers sortants	16%	34%	34%	37%
FRNG en jours	58	126	125	134



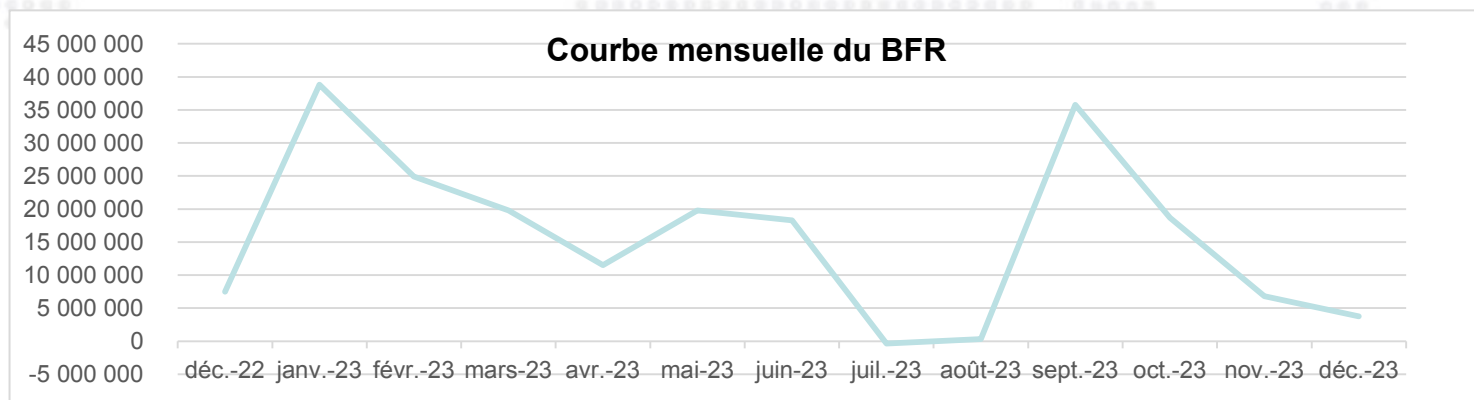
Objectif 2024: couvrir par la CAF les investissements (40%) et le futur SPSI (60%)



Créances et dettes

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Créances (comptes 412)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Restes à recouvrer	11 391 929,00 MAD	9 416 260,00 MAD	7 604 843,00 MAD	6 589 646,00 MAD	4 015 597,00 MAD	2 894 139,00 MAD
Produits scolaires de l'exercice	74 590 172,56 MAD	77 238 947,00 MAD	80 642 533,00 MAD	84 231 230,00 MAD	94 825 662,00 MAD	95 736 725,00 MAD
Délai moyen de recouvrement des produits scolaires (en jours)	55,75	44,50	34,42	28,55	15,46	11,03
Ratio de non-recouvrement des produits scolaires	15,27%	12,19%	9,43%	7,82%	4,23%	3,02%



Objectif 2024: améliorer le ratio de non-recouvrement des produits scolaires et diminuer le BFR en ramenant les créances à # 2 Mmad

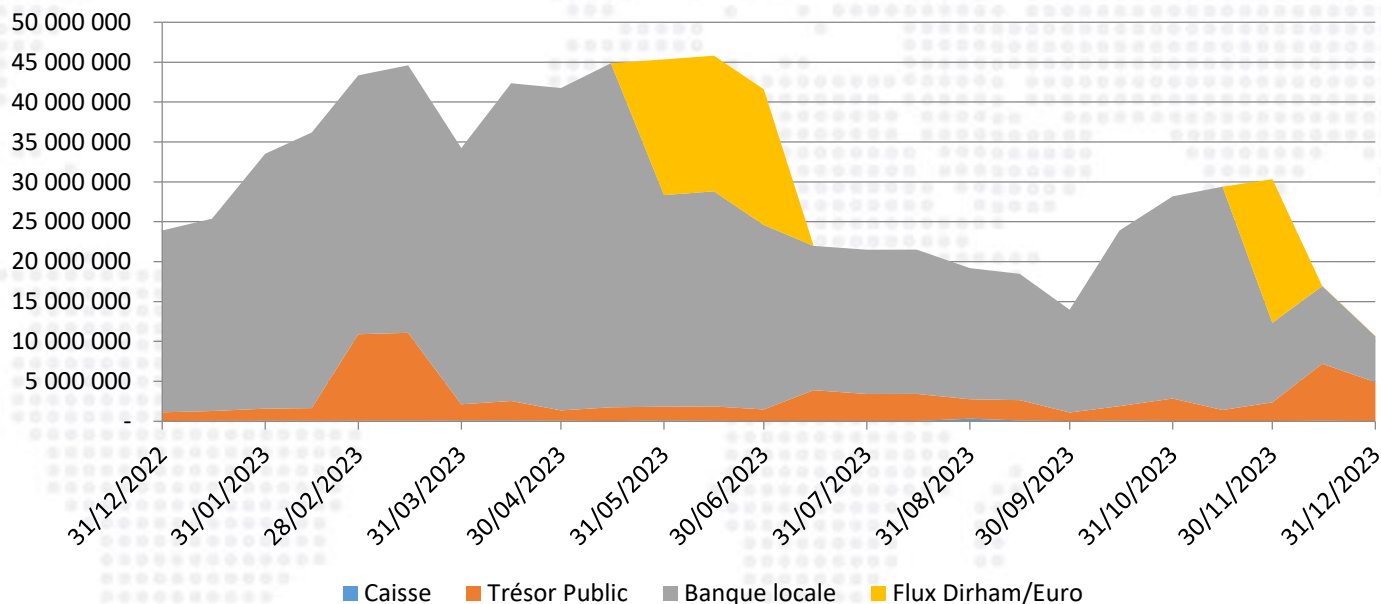


La trésorerie

Au 31/12/2023: 10 700 100,60 dirhams

Variation 2023-2022 = - 13 134 899,19 dirhams

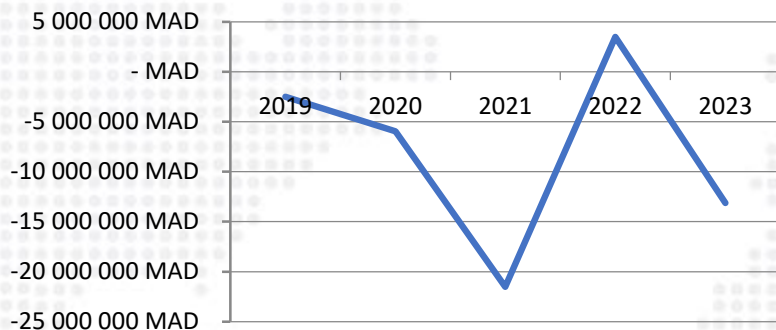
Evolution mensuelle des disponibilités 2023



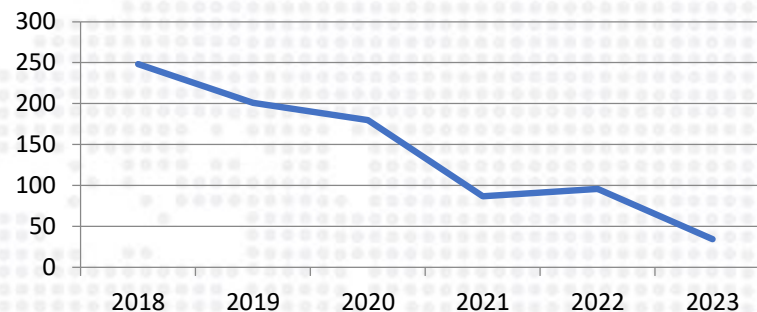
**Objectif 2024: viser une variation de trésorerie positive
>5 Mmad**



La trésorerie



— Variation de la trésorerie active



— Ratio de couverture par la trésorerie des charges de fonctionnement PERS+FONCT (en jours)

Ratio de couverture par la trésorerie des charges de fonctionnement PERS+FONCT (en jours)	2018	2019	2020	2021	2022	2023
		248	201	180	87	96



Objectif 2024 (et suivants): retrouver 60 jours de couverture par la trésorerie

Bilan financier des séjours année civile 2023

Projet	Date du séjour	Nombre d'élève concerné	Coût du projet	Coût par famille	Total des recettes	Prise en charge partenaire	Reste à charge de l'établissement
Classe montagne	Année scolaire	29	139 508,00	2 200,00	63 800,00	28 600,00	47 108,00
Jeux Internationaux de la Jeunesse	11 au 17 juin 2023	6	75 138,47	4 356,00	26 136,00	0,00	49 002,47
Classe transplantée OUKAIMEDEN CM2 A	10 AU 14/04/2023	23	73 711,00	3 148,00	72 404,00	0,00	1 307,00
Classe transplantée OUKAIMEDEN CM2D et CM2F	15 au 19/05/2023	52	106 166,00	2 042,00	106 184,00	0,00	-18,00
Classe transplantée OUALIDIA CM2C et CM2E	12 au 16/06/2023	48	155 414,00	3 238,00	155 424,00	0,00	-10,00
Classe transplantée OUALIDIA CM2B	30/05 au 03/06/2023	27	75 912,00	2 836,00	76 572,00	0,00	-660,00
Total			625 849,47		500 520,00	28 600,00	96 729,47

CALENDRIER DE FIN D'ANNÉE ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

FIN DES COURS

- TERMINALES : vendredi 24 mai 2024 après la classe
(préparation au GO du 7 au 14 juin)
- PREMIÈRES : mardi 28 mai 2024 après la classe
(préparation EAF oral du 7 au 14 juin)
- SECONDES : vendredi 21 juin 2024 après la classe
(pas de cours du 2 au 6 juin)
- TROISIÈMES : vendredi 28 juin 2024 après la classe
- AUTRES NIVEAUX : vendredi 5 juillet 2024 après la classe

CONSEILS D'ENSEIGNEMENT :

CONSEIL D'ETABLISSEMENT :

CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES :

jeudi 27 juin 2024 à 17h30

mardi 9 juillet 2024 à 19h

CONSEILS DE CLASSE

- TERMINALES : du lundi 27 au mercredi 29 mai 2024
- PREMIÈRES : du mardi 28 au vendredi 30 mai 2024
- SECONDES : du lundi 10 au vendredi 14 juin 2024
- TROISIÈMES : du lundi 10 au vendredi 14 juin 2024
- QUATRIÈMES, CINQUIÈMES, SIXIÈMES : du lundi 24 juin au mardi 2 juillet 2024

COMMISSIONS D'APPEL

- COLLEGE ET SECONDES : vendredi 21 juin 2024

EXAMENS

- BREVET DES COLLÈGES : Épreuves écrites : lundi 1^{er} et mardi 2 juillet 2024
Épreuve orale : lundi 20 mai 2024
Épreuves orales SI : vendredi 31 mai 2024
- ÉPREUVES ANTICIPÉES DE FRANÇAIS (E.A.F) :
 - Oraux : du lundi 24 juin au vendredi 5 juillet 2024
 - Écrit : le lundi 3 juin 2024 de 8h à 12h
- BACCALAURÉAT GENERAL :
 - ECE : 22 et 23 mai 2024
 - Oral spé EPPCS : mardi 21 mai 2024
 - Oral spé LLCER: du 22 au 24 mai 2024
 - Pratique NSI : 31 mai 2024
 - Philosophie : mardi 4 juin 2024 de 8h à 12h
 - EDS écrits : mercredi 5 et jeudi 6 juin 2024 de 8h à 11h30 ou 12h
 - Grand Oral : du lundi 24 juin au mercredi 3 juillet 2024
 - DNL : lundi 27 mai 2024

CORRECTION D.N.B. : 2 au 5 juillet 2024

JURYS D'EXAMENS

- BREVET DES COLLÈGES : Mercredi 10 juillet 2024
- BACCALAURÉAT : 1^{ER} GROUPE : Lundi 8 juillet 2024
- BACCALAURÉAT 2nd GROUPE + JURY : Jeudi 11 juillet 2024
-

LIVRET SCOLAIRE

- TERMINALE :
- 1ERE :



AMBASSADE DE FRANCE AU MAROC

Liberté
Égalité
Fraternité



Service de Coopération et d'Action Culturelle

CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

<u>Ouverture des établissements</u>	Une note de service précisera les dates de présence au poste des personnels administratifs et de direction
Pré rentrée des enseignants	<u>Lundi 2 septembre 2024</u>
<u>Rentrée des élèves</u>	<u>Mardi 3 septembre 2024</u>
Vacances d'automne	Du samedi 19 octobre 2024 après les cours au lundi 4 novembre 2024 au matin
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 après les cours au lundi 6 janvier 2025 au matin
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février 2025 après les cours au lundi 10 mars 2025 au matin
Vacances de printemps	Du samedi 26 avril 2025 après les cours au lundi 12 mai 2025 au matin
	La journée du vendredi 6 juin ou celle du lundi 9 juin 2025 sera vaquée selon la date de l'Aïd el Fitr

FIN DES COURS - TOUS NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Mercredi 2 juillet 2025 après la classe

N.B : Les enseignants appelés à participer aux jurys des examens sont en poste jusqu'à la date déterminée chaque année par le Conseiller Culturel adjoint

Année 2025 / 2026 : pré rentrée des enseignants : lundi 1 septembre 2025

rentrée des élèves : mardi 2 septembre 2025

JOURS FÉRIÉS

Fête du Mouloud / Aïd Al Mawlid*	Les dimanche 15 et lundi 16 septembre 2024
Toussaint**	vendredi 1 ^{er} novembre 2024
Marche Verte	Mercredi 6 novembre 2024
Fête de l'Indépendance	Lundi 18 novembre 2024
Manifeste de l'Indépendance	Samedi 11 janvier 2025
Nouvel An Amazirgh	Mardi 14 janvier 2025
Aïd El Fitr / Aïd El Serghir*	Vers le lundi 31 mars et et le mardi 1 ^{er} avril 2025
Fête du Travail	Jeudi 1 ^{er} mai 2025
Aïd El Kebir/Aïd El Adha*	Vers le samedi 7 juin et le dimanche 8 juin 2025

* Jour férié mobile à confirmer

** Inclus dans les congés scolaires

Rabat, le 19 février 2024


Bruno ELDIN
Inspecteur d'Académie
en Charge de l'Enseignement Français au Maroc
Conseiller Culturel adjoint au Conseiller
de Coopération et d'Action Culturelle

